Femmes dans la cité

Une dynamique s'est engagée en faveur de l'égalité homme-femme, à l'école comme en entreprise, dans les services de l'État comme dans les associations. Elle n'est pas toujours facile à mesurer car il y a loin de la parole aux actes. Dans l'Ain, des initiatives, engagées parfois depuis longtemps, contribuent à accélérer ce mouvement qui a bénéficié des coups de boutoir de Metoo ou des campagnes dénonçant les violences faites aux femmes. Sans compter l'application progressive de lois en faveur de la parité ou de l'égalité. Si les chiffres prouvent que les évolutions sont lentes, les initiatives et les témoignages recueillis montrent que la détermination de beaucoup de femmes et d'hommes à faire bouger les lignes dans la cité est forte.

Des dizaines de femmes ont prêté leur visage pour ce son et lumière apparu sur les façades de l'hôtel-de-ville de Bourg, l'été 2017.

DOSSIER CHRISTOPHE MILAZZO
ILLUSTRATION SÉBASTIEN TOURNIER

Droits des femmes
« La société a bougé. »

Pour Pascale Guillet, déléguée départementale, le droit des femmes et l'égalité ne sont plus des sujets isolés, mais des priorités dans toutes les politiques publiques. Si l'adhésion à ces combats est large, leur concrétisation reste à travailler.

INTERVIEW CHRISTOPHE MILAZZO

« Je voudrais être le grain de sable dans la chaussure des décideurs locaux pour qu'à chaque dispositif, chaque politique publique, ils se demandent "et pour les femmes, qu'est-ce qu'on fait ?"
Pascale Guillet, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Où en est-on dans l'Ain ?
Les lois sont appliquées et il y a une très bonne structuration des acteurs de la lutte contre les violences. Chacun fait avec les moyens qu'on lui donne. La faiblesse, c'est que l'État finance à 80 %. Il y a peu d'engagement des collectivités, hormis quelques exceptions.

Quelles sont les conséquences ?
Sur certains territoires, il n'y a pas d'accompagnement social et des dispositifs comme l'éviction du conjoint violent ne sont pas mis en place, faute de moyens. Il faudrait plus d'actions conjointes État/collectivités. Les élus sont prêts à aider mais le sujet n'est pas porteur : les victimes de violences ne troublent pas l'ordre public.

Il n'y a pas eu d'évolutions récentes ?
Personne ne peut ignorer le droit des femmes. On a tous une femme, une fille, une mère qui a des difficultés à faire carrière, à vivre de son salaire, à avoir une retraite décente ou à se sentir en sécurité. La société a bougé. Mon grand espoir, c'est la jeunesse. Les 14-30 ans sont très égalitaires et respectueux. Et il y a une vraie mobilisation associative.

Ça ne remonte pas jusqu'aux institutions ?
Rien ne se passe côté puissance publique. Les femmes portent plus plainte, la police accompagne mieux mais le suivi psychologique, social et la protection sont les mêmes en 2019 qu'en 2015 ! Dans l'Ain, le sujet n'est pas dans la culture des collectivités.

C'est dû à un manque de portage politique ?
Je suis convaincue de la sincérité des décideurs, mais il y a une certaine frilosité, un manque d'engagement. C'est important pour eux mais ils ne savent pas forcément quoi faire. On ne met pas les priorités aux mêmes endroits alors qu'une collectivité engagée auprès des femmes peut être un vecteur d'attractivité.

L'État est vigilant ?
Le plan régional stratégique des droits des femmes et de l'égalité prévoit un référent égalité dans chaque direction régionale et départementale. Il sera une vigie sur la place de l'égalité dans chaque administration et s'assurera qu'elles prennent en compte l'égalité dans leurs politiques publiques.

Alors, comment arriver à l'égalité ?
Les femmes doivent monter en pouvoir, convaincre que partager les lieux de décisions, ce n'est pas prendre la place des hommes. L'égalité de pouvoir change la façon de voir les choses. La mixité, c'est la complémentarité et l'absence de jugement. Tout le monde a sa place. Il faut aussi lutter contre le sexisme ordinaire, les remarques, les attitudes, les blagues… Être sectaire et sexiste, c'est se priver de compétences. Agir pour l'égalité est un profond élément de société, une vraie politique publique.

Travail : taux d'emploi plus faible

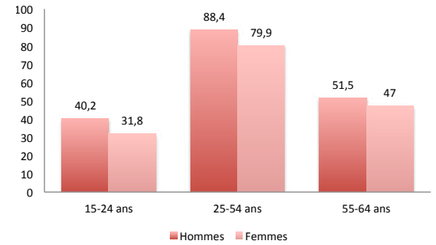

Il est de 65,6% pour les femmes contre 73% pour les hommes. Une différence présente pour toutes les classes d'âge :

Plus de diplômées du supérieur et de sans diplômes

Un tiers des hommes sont diplômés de l'enseignement professionnel contre 22% des femmes. Elles sont plus nombreuses à disposer du baccalauréat et de diplômes d'études supérieures mais la proportion de femmes sans diplôme est aussi supérieure à celle des hommes.

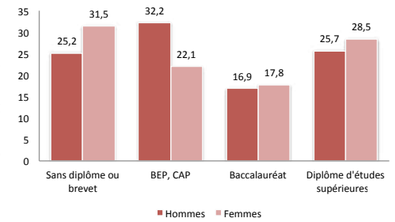

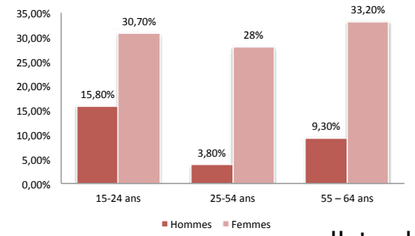

Cinq fois plus de temps partiel

29% des femmes sont salariées à temps partiel contre 5,8% des hommes, en baisse de 2,7% par rapport à 2010 pour les premières mais en hausse de 11,1% pour les derniers.

Un taux de féminisation très variable

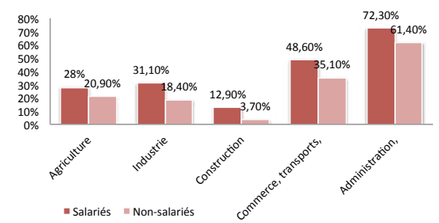

Des femmes surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi

D'après Pôle emploi, les femmes, pourtant moins nombreuses dans la population active, représentent 53 % des demandeurs d'emploi en février 2019. En décembre 2017, 4,9 % des femmes étaient à la recherche d'un emploi depuis un an contre 4,1 % des hommes.

5 780 € de moins par an

Pour un salaire moyen équivalent temps plein de 25 250 €, les femmes touchent 21 960 € contre 27 740 € pour les hommes.

Des salaires net horaires inférieurs pour toutes les catégories

Cadres	-18,8%
Professions intermédiaires	-14,6%
Employés	-8,7%
Ouvriers	-15,5%
Ensemble	-18,8%

18-25 ans	-6,8%
26-50 ans	-17,2%
50 ans et +	-25,6%

Repères

— Les violences

+11,6 % de violences par rapport à 2017
En 2018, la gendarmerie a compté 846 faits de violences intrafamiliales dans l'Ain en 2018. Trois quarts des victimes étaient des femmes. La majorité des affaires concernaient des coups et blessures (478 affaires, 394 femmes victimes).

Quinze fois plus de femmes victimes suivies par l'Avema
Il y a douze ans, sur environ 4 000 accompagnements, l'Avema recevait une cinquantaine de femmes victimes de violences. En 2018, elles étaient 779 pour un nombre d'accompagnements constant.

Le pays de Gex : riche mais pas épargné
En 2017, Ni putes ni soumises a reçu 1035 visites dont 676 conseils judiciaires et 237 entretiens psychologiques. 194 situations étaient nouvelles dont 6 concernaient des hommes victimes.

— La politique

Peu d'élues locales
Le département ne compte en 2019 que 16,8 % de femmes maires. Plus aucune communauté de communes n'a de présidente. Les bureaux de ces instances sont composés en moyenne de 22 % de femmes.

Des initiatives de sensibilisation
En 2013, 400 à 450 femmes ont été sensibilisées à la fonction d'élue dans l'Ain. 80 % ont été candidates et, parmi elles, 88,9 % ont été élues.

— Les représentations

Dans les associations, des femmes secrétaires mais pas présidentes
Le conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire révèle qu'en 2017, au niveau national, les associations comptaient :
- 60 % des secrétaires
- 47 % des trésorières
- 34% des présidentes

Chiffres : INSEE, données pour l'Ain en 2015 sauf indication contraire.

Des réponses adaptées

Les Intervenantes sociales en gendarmeries (ISG) : passerelles entre deux mondes

Dezpuis une dizaine d'années, trois ISG portées par l'Avema quadrillent le département pour être aux plus près des femmes victimes de violences. Elles ont connaissance de chaque cas de violences intrafamiliales, même en l'absence de dépôt de plainte. *« Leur travail est très important. Les gendarmes n'ont pas forcément connaissance des biais sociaux sur le logement, l'emploi, l'hébergement, le soutien psy »* détaille Hervé Jaillot. Une fois la situation connue, l'ISG évalue l'opportunité d'entrer en contact avec la victime auprès des travailleurs sociaux du secteur. Elle peut ensuite faire accepter son statut à la victime, souvent isolée, et l'accompagner à son rythme vers la sortie des violences.

Le téléphone grand danger : un outil d'urgence qui a fait ses preuves

7 téléphones sont alloués à l'Ain selon des critères précis : interdiction d'approche par le tribunal, séparation du couple, dangerosité de l'auteur… Une fois attribué à une victime, il permet en un clic de lancer un appel vers plateforme qui, en quelques réponses simples, peut envoyer la patrouille la plus proche.

Une réponse adaptée dans le pays de Gex

Depuis 2004, le comité Ni putes ni soumises s'engage pour les femmes victimes de violences dans le pays de Gex. En plus de sa permanence à Ferney, il est présent à Divonne, Gex, Thoiry, Saint-Genis-Pouilly et Bellegarde pour de l'accompagnement juridique et social. Les victimes sont suivies dans toute leur reconstruction par une juriste, une psychothérapeute, une accueillante sociale et des bénévoles. Depuis 2012, l'association labellisée accueil de jour est un lieu-ressources. Elle met en place des ateliers, des groupes de parole, des cours de français… L'association assure aussi des formations, notamment auprès des assistantes sociales, des services sociaux, des médecins ou de la gendarmerie. Elle intervient auprès des établissements scolaires pour sensibiliser à l'égalité.

Une forte priorité pour la gendarmerie

En libérant la parole, Metoo a fait baisser le chiffre noir des violences, masquant certaines situations. Pour aller encore plus loin, la gendarmerie se mobilise.

« *Ces violences sont très dures à détecter* » explique le lieutenant-colonel **Hervé Jaillot**. *« Une fois la porte fermée, le domicile est sanctuarisé. Tout dépend de la dénonciation des victimes qui peuvent ne pas savoir où aller, subir des pressions ou être dépendantes de leur agresseur. »* D'où l'importance de la parole de l'entourage, dorénavant mieux sensibilisé à la question. Pour reconstituer le puzzle, la connaissance du territoire des gendarmes, la prévention et les liens avec les partenaires (médecins, Éducation nationale, services sociaux, mairies) sont essentiels.

Aller vers le dépôt de plainte

Pour faire face aux violences, érigées en priorité, un réseau de 38 référents violences intrafamiliales est réparti dans chaque unité. Sensibilisés et formés, ces gendarmes apportent des conseils et s'investissent dans des groupes de travail locaux. Leur approche, misant sur l'empathie ; permet une mise en confiance des victimes.

En général, la priorité est d'éviter la récidive, dès l'intervention, en essayant d'éloigner le mari violent. *« Il ne faut pas faiblir sur le traitement judicaire et l'accompagnement social »* résume Hervé Jaillot. *« Mais il faudrait développer un meilleur traitement des auteurs. »*

Au début, le simple fait de se regarder dans les yeux et de s'approcher est difficile. Au fil des séances, les victimes commencent à frapper et leur confiance explose.

« J'ai une vraie inquiétude avec la génération actuelle. J'explique tous les jours à ma fille de n'avoir peur de rien » ajoute Alexa Cortinovis.

Se mobiliser ensemble

Déjà mobilisé en 2013 contre le racisme, l'engagement d'**Alexa Cortinovis** puise sa source dans son quotidien d'assistante sociale. Sur fond de manque de moyens, la protection et le relogement des femmes victimes est difficile : *« J'en étais arrivée à me dire "pourvu qu'aujourd'hui je ne doive pas protéger quelqu'un car je ne sais pas du tout comment je vais faire »* confie-t-elle.

À cette réalité s'est ajoutée une rencontre avec **Clémence Fraboulet**, ancienne victime et fondatrice de l'association *Putain de Guerrières*. Ensemble, elles organisent une marche contre les violences sexistes à Bourg-en-Bresse, le 24 novembre. Rapidement, le message se diffuse et la réponse est positive, y compris chez les hommes. *« Les gens se sentent concernés. On ne peut pas supporter la violence. Je pense que la cause est acquise »* ajoute Alexa Cortinovis. Malgré l'engouement, la marche est annulée en raison des gilets jaunes.

Un effet Metoo ?

Les mouvements de fonds de la société ne seraient pas étrangers aux changements. *« La façon d'agir est différente. On se sent plus fortes pour dire que quelqu'un a dépassé les bornes. Il faut que ça continue mais s'il n'y a personne pour entendre ces femmes, ça ne changera rien. »*

Des craintes amplifiées par des moyens qu'elle ne juge pas à la hauteur de la grande cause du quinquennat. D'autant qu'en parallèle, par mouvement de balancier, un mouvement de rétrogradation monterait en puissance. *« Il faut une mobilisation de terrain tous ensemble pour ne rien lâcher auprès des politiques »* rappelle Alexa Cortinovis. Déjà, une nouvelle marche est prévue pour novembre, mais elle pourrait être avancée.

AVEMA Une priorité

Depuis douze ans que l'accompagnement des femmes victimes de violences est une priorité de l'Avema, une prise de conscience s'est opérée. Les difficultés d'identification des débuts, sur fond de tabous, se sont effacées.

Un travail sur le psychisme, l'histoire et le corps

Face à leur souffrance, les femmes victimes sont orientées vers l'un des trois psychologues du service pour travailler sur les violences subies. Progressivement, elles peuvent intégrer des groupes pour comprendre comment elles ont été enfermées dans la spirale de la violence. Elles y parlent de leur imaginaire, travaillent sur les modèles intériorisés. *« Elles sont violentées de manière répétée par des hommes qu'elles ont choisies »* explique **Pascale Mermet,** directrice. *« Elles se retrouvent dans l'histoire des autres et comprennent qu'elles sont victimes d'une pathologie relationnel. Sinon, elles ne seraient pas armées si elles rencontrent un autre homme violent. »*

Des ateliers pour travailler sur la confiance

Pour renforcer leur capacité à se mettre en avant, l'Avema mise sur la psycho-boxe. Le but n'est pas d'apprendre à se défendre mais de prendre conscience de son corps pour devenir ou redevenir soi-même, se sentir plus forte et capable de se protéger.

Depuis plus d'un an, une socio-esthéticienne répond aux besoins de renarcissisation et de reconquête de la féminité. Dans cette étape importante de leur reconstruction, les femmes travaillent sur la confiance, s'autorisent à s'occuper d'elles et se valorisent pour se sentir mieux dans leur corps.

Le CIDFF engagé auprès des jeunes

Lutter contre les stéréotypes est le quotidien de Florent Delorme. Au CIDFF, il est médiateur respect égalité filles-garçons avec les jeunes comme priorité. Il travaille entre autres avec la mission locale, les MJC, Unis-cité ou les sessions de BAFA et apporte une aide aux professionnels. *« Depuis l'année dernière, il y a beaucoup de sollicitations »* explique Christine Piotte, directrice du CIDFF. *« Les professionnels osent prendre le sujet à bras-le-corps. Mais il faut avoir une méthode et des outils. »* Trouver le bon fil, tels que l'analyse des publicités, les dangers d'internet ou les discours de haine, est indispensable pour que le message résonne chez les jeunes.

Des écoles en demande

En 2018, en lien avec la médiathèque Albert Camus et l'Unicef, le CIDFF a travaillé sur le sexisme et les stéréotypes avec des élèves de primaire. Une génération pas exempte de représentations : *« certains garçons ne veulent déjà pas prendre la main d'une fille »* regrette Florent Delorme. Une lecture de contes en médiathèque lui servait de base pour travailler ensuite en classe avec les enfants.
Les formes ludiques étaient privilégiées (quiz, jeux de rôle, théâtre) pour qu'ils se questionnent sur leurs comportements. *« Il faut être bienveillant pour qu'ils parlent, leur dire qu'ils ne seront pas jugés »* précise-t-il. Pour être plus efficaces, les actions sont menées avec les professeurs. *« Ils se sont rendu compte des représentations dans leur classe dont ils n'avaient pas idée »* détaille Florent Delorme. Franc succès avec 524 enfants de 6 à 10 sensiblisés en 2018, l'opération devrait se poursuivre cette année avec la médiathèque Aimée Césaire et les écoles de la Reyssouze.

Des jeux pour casser les clichés

Renverser les stéréotypes de genre implique une sensibilisation dès le plus jeune âge. Tel est l'objectif des actions de la fédération familles rurales de l'Ain et de ses 19 associations impliquées dans le secteur enfance/jeunesse.

« *Il y avait un manque de sensibilisation des professionnels sur la question de l'égalité* » regrette **Robin Masquilier**, coordinateur fédéral. Jeux stéréotypés, équipes non mixtes, malgré la bienveillance des animateurs, les clichés avaient la vie dure.

Un programme, trois cibles

En 2017, la fédération départementale lance un programme contre les stéréotypes pour ses professionnels, les jeunes et leurs familles. Elle mise sur une formation ludique et pratique des animateurs qui, dans un deuxième temps, essaiment dans leurs structures. *« Ils sont preneurs car ces questions ne sont pas souvent réfléchies en équipe »* précise Robin Masquilier. Ces sensibilisations concernent également les formateurs et les stagiaires du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).
Pour centraliser les ressources, Familles rurales a développé une « malle femelle », boîte à outils pédagogique pour travailler sur les stéréotypes. *« On essaie d'accompagner les acteurs éducatifs qui s'investissent sur ces questions, ont un projet mais ont besoin de formation et d'animation »* résume Robin Masquilier. Des besoins existent déjà hors du réseau. Familles rurales espère dépasser le secteur enfance et les frontières de l'Ain.

Éviter l'entre-soi

Pour toucher le plus grand nombre, la fédération mise sur des outils ludiques et modernes dont la photo et la vidéo. Des ateliers sont organisés avec les jeunes en structures dont certaines productions alimentent la chaîne Youtube de la fédération : *« femme virile et homme sensible »*. Sans oublier un concours photo pour les 3-17 ans. *« L'entrée n'est pas forcément l'égalité »* explique Robin Masquilier. *« On part de quelque chose qu'ils apprécient pour qu'ils réfléchissent et apprennent des choses sans s'en rendre compte. »*

L'escape game pédagogique met en scène une scientifique dont le sérum renverserait les stéréotypes. Après avoir résolu des énigmes, les enfants décident eux-mêmes s'ils veulent le diffuser.

« Metoo est un combat contre l'inégalité. »

Militante de la première heure et présidente depuis 2010 du comité Ni putes ni soumises du pays de Gex, Geneviève Sarfati vient de passer la main, confiante dans la relève mais méfiante quant à l'avenir.

Ce sujet vous tenait à cœur depuis longtemps ?
J'étais engagée depuis longtemps contre le racisme et le fascisme. On se disait que le pays de Gex est riche et que l'on ne serait pas utile. Mais à l'époque, personne n'osait parler des violences et on s'est rendu compte qu'il y avait un besoin. Je me disais un peu naïvement que dans quelques années, tout serait terminé. Mais bien au contraire !

L'étiquette « féministe » vous convient-elle ?
Oui, je suis une militante féministe. Mais je suis pour que les femmes et les hommes militent ensemble. C'est en les incluant dans notre combat qu'ils vont prendre conscience de l'égalité. Nous avons des hommes parmi les adhérents même si recruter n'est pas facile !

Les femmes accueillies parviennent-elles à s'exprimer aisément ?
Certaines oui, d'autres moins. Elles doivent comprendre qu'elles sont victimes, pas responsables. Certaines arrivent tétanisées puis s'ouvrent et reprennent confiance en elles. Nous les écoutons en étant empathiques mais sans pleurer avec elles. Nous leur demandons ce qu'elles veulent sans leur dire quoi faire.

Metoo a-t-il libéré la parole ?
Les femmes viennent dès qu'elles ne peuvent pas rester isolées. C'était le cas avant Metoo mais ça a permis de parler plus librement car, maintenant, elles sont reconnues. Mais Metoo n'est pas une guerre contre les hommes. C'est un combat contre l'inégalité.

Vous êtes optimistes pour l'avenir ?
Pas tout à fait ! Il faudra rester en alerte et que la société change. Ça passera par l'éducation, en apprenant à respecter la fille à la maison et à l'école. Dans les formations que nous assurons, les jeunes savent beaucoup de choses sur les inégalités mais les comportements sont tout autres...

« Dans les groupes où le garçon prime sur la fille, l'évolution viendra de la femme. J'aimerais que celles qui ont vécu ça parlent à leurs filles » explique Geneviève Sarfati.

Devenir candidate, ça s'apprend !

En 2013, un an avant les dernières municipales, la loi a imposé la parité sur les listes dans les communes de 1 000 habitants. Un vrai appel pour les femmes. Pour favoriser leur engagement, le conseil régional et départemental, la DDCS et l'association des maires ruraux ont soutenu une action de l'association regards de femmes, impliquée depuis vingt ans dans la lutte pour la parité en politique, à destination de candidates potentielles.

Des femmes de tous horizons

Cinq matinées de sensibilisation et une soirée ouverte à tous ont été organisées en présence de communicantes et d'élues sortantes. Destinées aux néophytes, ces formations apportaient savoir être et savoir-faire. *« 90 % d'entre elles n'avaient jamais eu de mandats. Il y avait beaucoup de responsables associatives mais pas seulement. Toutes étaient intéressées par savoir gérer leurs communes »* se souvient **Michèle Vianès**, présidente de regards de femmes. Elles apprenaient à asseoir leur légitimité, à se présenter et à faire reconnaître ce désir d'être élue auprès des proches, des amis, des élus et des médias. *« Le plus enrichissant est de voir qu'elles avaient des objectifs communs »* ajoute Michèle Viannès.

Une initiative qui se prolonge

Une fois l'élection passée, des formations ont eu lieu sur la gestion d'un budget municipal ou la tenue de réunions. Des temps auxquels ont été associées les candidates des départementales, autre scrutin paritaire. Pour les municipales 2020, le projet devrait être reconduit. *« Je pense que ce sera plus facile qu'en 2013 »* prédit Michèle Viannès. *« Il y a plus de légitimité dans la société en général. »*

Dans les collectivités, l'égalité aussi

En 2019, les 18 collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants doivent produire un rapport de situation sur l'égalité homme-femme. Ce document examinera la situation des fonctionnaires territoriaux en termes de salaires, d'avancement et de formation.
Il étudiera les politiques publiques en faveur des femmes et recensera les moyens et actions. Pour la DDCS, une politique idéale s'appuie sur un triptyque : un élu en charge de l'égalité, veillant sur les politiques publiques ; un professionnel dédié et un budget spécifique. Le rapport doit permettre d'objectiver et de comprendre les écarts pour mieux les résorber.

L'exemple du Conseil départemental
Concerné, il met en avant ses politiques pour l'égalité. Il cite ses actions de sensibilisation auprès des collégiens, les formations sur la sexualité et l'égalité concernant la protection de l'enfance ainsi que les établissements scolaires et médico-sociaux. Le Département avance aussi avec les acteurs de l'insertion pour un meilleur accueil des enfants sur des horaires atypiques, en urgence ou occasionnellement. Sans oublier la prévention des violences avec un soutien financier, des groupes de suivis, une attention au logement, des formations, de la prévention et de la communication.

Inégalités salariales
Suivez l'index !

En place depuis 2019, l'index d'égalité va permettre aux entreprises de mettre le doigt sur leurs faiblesses et de s'investir contre les inégalités.

Jusqu'à présent, les entreprises de plus de cinquante salariés se doivent de négocier un accord ou un plan d'égalité professionnelle détaillant ses stratégies de formation, de rémunération et d'articulation vie privée/vie professionnelle. Dans les faits, leur investissement n'est pas exemplaire.

Un manque d'objectifs et d'indicateurs clairs

Pour y remédier, la DIRECCTE s'investit depuis 2018. Elle étudie les accords, formule des observations, voire prononce des mises en demeure. *« Le sujet n'est pas porté spontanément »* relève **Audrey Chahine,** directrice adjointe du Travail. *« Les représentants du personnel s'en emparent peu et l'Inspection du travail ne reçoit pas de plainte. »* Si le sujet est à l'esprit des agents de contrôle, ils font peu de constats d'inégalités. *« Les entreprises ne se sentant pas dans une démarche discriminante faisaient le minimum en termes de négociations. »*

L'index pour positiver

Introduisant une obligation de résultats, l'index concerne toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Les scores sont calculés automatiquement, à partir d'un tableau conçu par des DRH. Le démarrage est progressif, les plus petites entreprises n'étant concernées que l'an prochain. La publication sera ensuite annuelle.
Cinq éléments sont pris en compte : l'écart de rémunération homme-femme, les taux d'augmentation individuelle et de promotion, le pourcentage de salariées augmentées après un congé maternité et la sous-représentation de salariées dans les dix plus hautes représentations. Pour des comparaisons pertinentes, l'entreprise est découpée par âge et catégorie socioprofessionnelle.
En cas de note inférieure à 75, l'entreprise a trois ans pour produire un plan d'action sous peine de sanctions. Les plus vertueuses ne sont pas exemptées de la négociation obligatoire sur l'égalité. *« 9 % des écarts salariaux sont inexpliqués quand on retire les effets de structure (temps partiel, diplômes, spécialités) »* explique Audrey Chahine. *« L'index va permettre où entreprises de voir où elles doivent travailler. »*

Audrey Chahine est référente égalité pour accompagner les entreprises. Mail et téléphone permettent de répondre à leurs questions, souvent techniques.

Question de confiance

Pour Marie-Claude Girod, présidente de la délégation Ain de Femmes chefs d'entreprise, les femmes peuvent être leurs propres ennemies. « D'emblée, elles osent moins et sont souvent victimes du syndrome de l'imposteur. Il y a un gros travail pour leur dire qui faut qu'elles osent. » Dans l'Ain, seuls 23 % des chefs d'entreprise sont des femmes.

L'emploi est un axe essentiel pour l'équipe du CIDFF et sa directrice, Christine Piotte (à droite). En 2018, le CIDFF a accompagné 84 femmes volontaires. L'action menée pour la mixité et l'égalité au travail recoupe celle de Florent Delorme, médiateur Respect égalité filles-garçons.

Parité au travail : le CIDFF s'y emploie

Depuis trois ans, le CIDFF se mobilise pour l'entrepreneuriat féminin. Le 12 mars, l'événement « au tour d'elles » permettait à des jeunes en reconversion ou en pleine orientation d'échanger avec des entrepreneuses. L'après-midi mettait l'accent sur l'économie sociale et solidaire, peu connue, et le numérique, a priori très masculin. *« Au lycée, j'étais attirée par le numérique mais on m'a dit que ces formations étaient pensées pour les hommes »* raconte Marie de la première promotion de médiateurs numériques de l'ADEA. Alors que seuls 9 % des dirigeants de start-up et un tiers des salariés du numérique sont des femmes, la journée visait à briser les représentations et à montrer la diversité des possibles.

Deux autres projets sur l'emploi

Le premier chantier du CIDFF concerne l'intérim comme opportunité pour l'emploi des femmes. Un travail va s'engager avec les agences alors que le taux de chômage de celles-ci est supérieur à celui des hommes mais que beaucoup de missions restent non pourvues. Une réflexion va débuter avec les structures d'insertion sur fond de précarité plus marquée chez les femmes. Il s'agira de les encourager à se projeter pour s'insérer de façon plus pérenne.

Adhérentes mais **pas associées**

Si l'égalité fait partie de leur ADN, les associations peinent à l'appliquer.

Il y a quelques mois encore, personne ne s'en souciait. *« Quand on accompagne les associations, on ne voit que des hommes, surtout comme président ! »* relève **Émeline Bertin** qui suit la démarche à l'AGLCA. Pas facile de sensibiliser les associations sur un sujet touchant des inégalités ancrées dans la société et relevant de l'intime. *« Il y a un rempart des grands principes »* détaille Émeline Bertin. *« Les associations défendent des valeurs. L'égalité est un acquis mais, entre hommes et femmes, ça ne se retrouve pas ! »* Les obligations légales ne s'appliquant qu'à partir de cinquante salariés, une prise de conscience s'imposait.

Des associations démunies

Face à l'immensité de la tâche, l'AGLCA s'est impliquée. La démarche a débuté pendant la semaine de l'économie sociale et solidaire. Fin mars, une journée d'échanges et de formation a rassemblé des structures syndicales, sportives, de l'insertion ou de la jeunesse. Animée par l'association belleysane *« Entre autres »*, elle a apporté des éléments concrets et a permis aux acteurs présents, déjà engagés, d'échanger sur leurs pratiques et de définir des stratégies. *« Souvent, une personne porte ces questions dans l'association »* constate Émeline Bertin. *« L'enjeu est de la faire porter collectivement, qu'elle soit ancrée dans le projet associatif. »* Toutefois, l'absence de diagnostics sexués empêche d'avoir une vision claire du problème.

L'égalité, un plus pour l'association

Pour Émeline Bertin, les recettes utilisées pour atteindre l'égalité homme-femme pourraient améliorer le fonctionnement associatif dans son ensemble. *« C'est une formidable clef d'entrée pour intégrer plus de mixité et pour que nos structures soient plus représentatives de la société. ».*

Pour Émeline Bertin, l'AGLCA souhaite relayer le message auprès des adhérents en s'appuyant sur les fédérations et têtes de réseau

Pauline Godet, maire de Valromey-sur-Séran

«Maire, c'est un vrai bonheur !»

Sur le perron de la mairie de Belmont-Luthézieu, avant de se quitter, un ramasseur de pissenlits est venu la saluer. Un " ancien " du village qui a profité de notre bloc-notes pour glisser, droit dans les yeux : « C'est bien ce que vous faites. » Madame le maire a apprécié. Il faut dire qu'au départ, ce n'était pas gagné !

Comment êtes-vous arrivée en mairie ?
Par hasard ! Il fallait des femmes sur une liste qui avait besoin de faire du neuf. J'ai répondu : "Prenez donc mon mari !" Par un concours de beaucoup de circonstances, je me suis retrouvée dans le fauteuil occupé par mon père par le passé. Mon statut de licenciée économique en congé parental me le permettait.

C'était une découverte ?
Il a fallu s'affirmer car on m'a fait sentir que je n'étais pas légitime, que j'étais là par accident. J'ai pu compter sur la confiance d'une secrétaire de mairie très compétente (elle est partie en retraite). J'ai très vite été à l'aise grâce à elle et à mes collègues élus de la communauté de communes et, désormais, de la nouvelle commune.

Sa création a été mouvementée.
Valromey-sur-Séran existe depuis début janvier et regroupe Sutrieu, Lompnieu, Belmont-Luthézieu et Vieu. On ne pouvait rester chacun dans son coin à faire seul comme son voisin. Mon ambition pour ma commune passait par là. La fusion était dans l'intérêt de tous.

Êtes-vous partisane à tout crin de la parité ?
Il fallait l'instaurer pour éviter aux femmes de rester sur la touche, mais entre nous accepter et être à égalité, il y a encore quelques pas. Je ne crois pas à une parité imposée, systématisée. Je constate que, souvent, en politique, les hommes gardent les responsabilités et laissent aux femmes le travail de représentation.

Comment faire alors pour qu'il y ait plus de femmes dans les conseils municipaux et communautaires ?
Il faut améliorer le statut de l'élu afin que la fonction de maire ne nécessite pas de cumul avec une activité professionnelle ; il faut s'adapter au temps des femmes qui sont aussi mères de famille ; il faut que les hommes tendent la main et cèdent des places aux femmes.

Maire, c'est un emploi ?
Ça prend beaucoup de temps. Plus qu'un mi-temps, sans compter les soirées et les week-ends. « Maman, tu es là ce soir ? » me demandent mes enfants. Je suis en mairie chaque matin. Avec mon mari, nous partageons les tâches et notre présence auprès de nos trois enfants. Sa situation professionnelle me permet de m'investir, ce que je ne pourrais faire si je reprenais un emploi.

Que vous apporte ce mandat ?
J'aime m'occuper des projets structurants, mais je reconnais qu'en tant que femme, j'ai un penchant pour le social. Je suis plus attentive aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes isolées dans leurs difficultés. Les femmes apportent une autre sensibilité. À l'occasion des vœux, on m'a dit que j'avais prononcé un discours de femme. Il faut rassembler, affirmer les valeurs, impliquer les habitants. Ils ont besoin de liens, d'informations, d'explications. On sait que dans nos villages, il y a des fragilités. À nous de faire comprendre qu'on agit aussi pour elles, qu'on ne s'occupe pas seulement de la voirie même si, chez nous, la mobilité est cruciale.

Heureuse ?
Je ne suis pas masochiste : c'est un vrai bonheur. C'est enrichissant. Ça correspond à mon tempérament de meneuse d'équipe. J'apprécie de me mobiliser avec d'autres sur un projet, d'être disponible. Ce n'est pas dans mes habitudes de me mettre en avant ou d'occuper la une. Je ne suis pas là pour faire carrière. Je ne suis pas dans le coup d'après. Si je ne fais pas l'affaire, je m'en irai et je ferai autre chose. Chacun sa place. Avec la confiance, on avance...

A.G.

Pauline Godet avait 32 ans lorsqu'elle a été élue maire de Belmont-Luthézieu. Elle est désormais maire très enthousiaste de Valromey-sur-Séran. Autant de raisons qui nous ont poussé à lui demander d'être à la fois en "une " et en " der " de ce dossier.